

## OUVERTURE DE LA SUPERETTE



*La supérette et ses abords*

### LE JEUDI 4 NOVEMBRE : OUVERTURE DE LA SUPERETTE AU BOURG DE PLOMELIN

Le **développement du commerce local** a toujours bénéficié du soutien des élus de Plomelin : notamment par la construction d'une galerie commerciale route de Kerfram, il y a une vingtaine d'années.

Fin 1996, un **sondage** effectué auprès de la population plomelinoise (dont les résultats sont parus dans le *Kannadig* de janvier 1997) faisait ressortir nettement le souhait d'une supérette au centre-bourg.

Le Conseil municipal a donc pris l'initiative de construire un bâtiment à usage commercial. Après différentes approches de la Mairie auprès de plusieurs enseignes commerciales, depuis fin 2001, Carrefour, ou plus précisément Prodis (département des surfaces de proximité du groupe), a validé le projet de création d'un " **8 à huit** " sur la commune ; projet qui a recueilli l'accord unanime de l'assemblée délibérante en juillet 2003, puis qui a obtenu l'accord de la C.D.E.C. le 15 décembre 2003.

Une surface commerciale de **300 m<sup>2</sup>**, avec **station service** et **dépôt de gaz**, sera ouverte à la clientèle à partir du **jeudi 4 novembre** prochain. Un effort architectural particulier a été apporté par les architectes (cabinets Archi-Urba et CATTIROLO-LE PAGE) et les Bâtiments

de France dans le souci d'un respect de l'environnement.

Martine et Didier JOUNIER (qui exploitent également le Shopi du centre commercial de Kermoysan) et leur équipe vous accueilleront à compter du 4 novembre. La supérette disposera entre autres d'un **rayon boucherie** au détail (avec de nombreuses spécialités). Un accent tout particulier sera mis aussi sur les **produits frais** (fruits et légumes). On y trouvera tout ce que le consommateur peut souhaiter pour ses achats courants, sans oublier le rayon fleurs.

**Horaires d'ouverture** : du mardi au samedi, de **8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30** ; le dimanche, de **9h00 à 12h30**. La **station service** sera ouverte **24 heures sur 24**.

Ce commerce supplémentaire doit contribuer à améliorer la vitalité du centre-bourg. **Gageons que l'ensemble du secteur commercial de Plomelin sera gagnant** : ce qui peut être ressenti comme une concurrence constitue en fait une émulation au bénéfice de tous, des commerçants comme des consommateurs.

Ce nouvel équipement ne pourra que contribuer à renforcer les services de proximité, qui ont de fait un véritable rôle de service public.

# RECRUTEMENT A KAN AR MOR

Dans le cadre de l'ouverture du foyer de vie Ker Odet à Plomelin en juin 2005, Kan Ar Mor recrute du personnel en **CDI**. Les mutations internes causées par cette ouverture engendreront des vacances de postes dans les autres services et établissements de l'association.

## **Personnel d'accompagnement éducatif :**

- 4 animateurs/trices 1ère catégorie diplômés (notamment éducateur/trice spécialisé(e). Réf. PAE 1 ;
- 13 AMP ou aide soignant diplômés. Réf. PAE 2.

## **Personnel administratif et comptable :**

- 1 comptable : minimum niveau III (BTS ou IUT), DECF ou niveau apprécié ; expérience minimum 3 ans. Réf. PAC 1.

## **Personnel surveillant de nuit :**

- 3 personnes (2,5 ETP) pour l'accompagnement et de la surveillance des résidents la nuit. Réf. PSN 1.

## **Personnel des services généraux :**

- 1 personne en lingerie, niveau CAP. Réf. PSG 1 ;
- 4 personnes (3,5 ETP) pour le nettoyage des locaux et le ménage (intervention ponctuelle en lingerie). Réf. PSG 2 ;

- 1 cuisinier, niveau CAP restauration minimum et 5ans d'expérience. Réf. PSG 3 ;
- 1 aide de cuisine (intervention ponctuelle en ménage). Réf. PSG 4 ;
- 1 personne pour l'entretien des bâtiments, des véhicules et des environnements : CAP mécanique, plomberie, électricité apprécié (polyvalence). Réf. PSG 5.

## **Personnel médical et para médical :**

- 1 médecin généraliste à 0,12 ETP. Réf. PM 1 ;
- 1 médecin spécialiste – psychiatre à 0,12 ETP. Réf. PM 2 ;
- 1 infirmier/ère diplômé/e IDE à 1 ETP. Réf. PPM 1.
- 1 psychologue à 0,80 ETP. Réf. PS 1.

Les candidatures (lettre manuscrite avec mention précise de la référence, CV et photo) sont à adresser à **Kan Ar Mor**, M. le Directeur des ressources humaines, 115 avenue de la Gare, B.P. 306, 29173 DOUARNENEZ Cedex, **avant le 30 octobre 2004**.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2004

### **COMMANDE PUBLIQUE**

#### **Attribution de marchés pour la construction du complexe associatif, sportif et culturel**

Lots 3 (étanchéité / couverture) et 4 (bardage) : BIHANNIC ; lot 5 (menuiserie extérieure alu) : 4 M Miroiterie Morlaisienne ; lot 7 (cloisons sèches / doublage) : GADONNA ; Lot 9 (sols) : CARIOU ; Lot 11 (électricité / chauffage) : KENOBER ; sols sportifs : SCREG Ouest ; lot 14 (serrurerie) : Forges de l'Elorn. Le lot 6 (menuiserie bois) a été déclaré infructueux par la commission d'appel d'offres car non conforme au cahier des charges, une procédure négociée a été engagée.

#### **Bâtiment à usage commercial**

Le lot 10 (cloisonnement frigorifique), précédemment déclaré infructueux, a été attribué, selon une procédure négociée, à l'entreprise GADONNA. Suite au désistement de l'attributaire du lot 8 (plafonds suspendus), l'entreprise DIESNIS a été retenue lors d'une consultation par procédure adaptée.

#### **Aménagement de la VC 47 (hent Ti Menhir)**

Le géomètre LE DOARE (Pont-L'Abbé) a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet pour un taux d'honoraire de 7,5 %.

#### **Service public de l'eau potable**

Accord du Conseil pour prolonger d'un an le contrat avec la SAUR au delà de l'échéance du 28 février 2005. Le

projet de construction d'une nouvelle station de traitement des eaux et la mise en service d'autres captages modifieront les conditions d'exploitation. Le service fera alors l'objet d'une mise en concurrence.

### **SUBVENTIONS**

#### **C.L.S.H.**

Deux subventions ont été accordées dans le cadre du Contrat temps libres sur la base de 15 € par enfant. L'une de 870 € pour les camps organisés cet été à Audierne, Groix et Plomelin ; l'autre de 90 € pour le mini-camp d'une nuit au camping municipal.

#### **Sauvegarde de la chapelle Saint-Philibert**

Reconduction de la subvention de 550 € destinée à payer le loyer du local de stockage du matériel de l'association.

### **AFFAIRES FINANCIERES**

Le Conseil a décidé de retenir l'assujettissement à la T.V.A. pour le bâtiment à usage commercial.

### **AFFAIRES FONCIERES**

Accord du Conseil pour l'acquisition d'un terrain de 250 m<sup>2</sup> à M. et M<sup>me</sup> Jean-Yves GUIRRIEC pour l'aménagement d'une bande cyclable et piétonne. A Kervadiou, une bande de terrain de 4,50 m. de large sera cédée à la commune par les consorts DORVAL-HENAFF.

## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

### **LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES**

**Voirie et réseaux :** reprise de tranchées diverses en enrobé aux abords du restaurant scolaire, de l'école maternelle et de la supérette. Finition des regards d'eau

pluviale sur le parking polyvalent. Gravillonnage du secteur de Beg ar Rip. Bouchage de trous sur le chemin communal de Stang ar Roudaou. Remise en place de panneaux de signalisation suite à des dégradations ou des accidents.

### **Bâtiments communaux :**

- stade de Kergoff : réfection des peintures des fenêtres, des portes et des abattants de la buvette et des vestiaires ;
- sous-sol de la mairie : aménagement de deux locaux pour le rangement des costumes et du matériel du Cercle celtique et du Jeune Théâtre plomelinois ;
- église : réfection du tableau d'affichage.

**Ecoles :** confection d'un bureau pour le directeur de l'école élémentaire.

**Sentiers piétonniers et espaces verts :** achèvement des travaux d'aménagement des sentiers de Kerbernès et du Polhoad. Confection d'une chicane d'accès à l'espace vert de Kerguel sur le sentier longeant les terrains de foot. Entretien des sentiers.

**Divers :** aide logistique pour la Foire aux puces de l'Amicale Laïque et pour le Challenge de Cornouaille.

### **AUTRES TRAVAUX**

**Boulevard nord-ouest :** construction des bordures d'îlots centraux et de trottoirs (LE PAPE). Régalage de

terre végétale et semis de gazon (BELLOCOQ). Remise à niveau de bouches à clef d'eau potable (LE BRUSQUE). Pose et raccordement d'avaloirs (E.T.P.A.).

**Parking polyvalent :** Mise en place des réseaux souples : électricité, téléphone, gaz, eau potable (S.T.E.P.P.). Mise en place de la cuve et des raccordements de la future station service (MADEC pour le compte de TOKHEIM).

**Aire de Kerguel :** pose d'un grillage par le C.A.T. Kan Ar Mor.

**Extension du réseau de gaz :** depuis le 13 septembre, l'entreprise GARCZYNSKI-TRAPLOIR (Concarneau) procède à la mise en place des canalisations sur le lotissement de Stang ar Beuz, Kergoff an Traon, plasenn Kergoff, ainsi que hent Kergoff, du stade au carrefour de Ti Menhir.

### **Lignes électriques :**

- **Kerfram :** dépose des fils électriques sur la VC 3 par la S.B.E.E. ;

- **Pen Ménez :** renforcement du réseau. Une amélioration de l'éclairage public au départ de la rue de Menez Pladennou est également prévue.

## **IMPOTS LOCAUX**

La **taxe d'enlèvement des ordures ménagères** est en hausse sur l'ensemble du territoire de Quimper Communauté.

A noter aussi, pour la **taxe d'habitation**, la réduction de l'abattement à la base pratiquée par le Conseil général.

Cet abattement à la base, qui était de 15% en 2003, a été

réduit à 5 % en 2004. Pour certains contribuables, cela peut se traduire par une **augmentation** de 11 ou 12% de la **part départementale** (sauf pour les familles nombreuses pour lesquelles l'abattement a été porté de 15 à 20%).

## **AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE**

### **ATELIER EQUILIBRE**

Un atelier équilibre s'adressant aux personnes de **plus de 55 ans** s'est ouvert à Plomelin en septembre dans le cadre d'un programme de **prévention des chutes** organisé par l'Assurance Maladie. Les chutes causent 18 000 décès par an chez les plus de 65 ans, dans 80 % des cas cela se passe à domicile. C'est la première cause d'hospitalisation chez les plus de 65 ans.

Les séances de l'atelier équilibre animé par Françoise CHAKAR-JOLIVET ont lieu tous les mardis de 10h30 à 11h30 à la MPT. Le travail porte sur le renforcement articulaire et musculaire, les réflexes, la coordination, l'acuité visuelle et auditive, comment se relever et se tenir. Le programme comporte douze séances.

Le programme, financé par l'Assurance Maladie et le Conseil général reprendra l'année prochaine. Renseignements au 02 98 82 62 55.

### **ALLOCATION LOGEMENT**

Les personnes aux ressources modestes qui payent un loyer peuvent, quels que soient leur âge, leur situation familiale et professionnelle, bénéficier d'une allocation

pour leur résidence principale.

### **Les conditions**

Il faut être **locataire** ou colocationnaire et payer le loyer. Si le logement est loué par un ascendant (parents, grands-parents, arrière-grands-parents) ou un descendant (enfants, petits enfants, arrière-petits-enfants), il n'est pas possible de bénéficier d'une aide au logement. Les personnes résidant en foyer, **résidence universitaire**, **maison de retraite**, centre de long séjour ou d'hébergement pour **handicapés**, hôtel ou meublé sont également éligibles pour une aide au logement.

Le montant de l'allocation dépend de nombreux éléments (ressources, situation familiale, nature du logement, lieu de résidence, loyer, nombre d'enfants ou de personnes à charge).

Le formulaire d'aide au logement est à demander à la CAF ou à télécharger à partir du site Internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr) (qui permet aussi de calculer le montant de l'aide. Cette simulation est également possible sur Minitel au 3615CAF). Renseignements à la **C.A.F.**, 1 avenue de Ti Douar, 299321 QUIMPER cedex 9 et au 08 20 25 29 20.

## **EN BREF**

### **ROUTE DEPARTEMENTALE N°20**

Plusieurs points relatifs à la portion départementale de la Route des châteaux (R.D. 20) ont été abordés lors d'une réunion entre élus et techniciens de Plomelin et un représentant du Conseil général.

**Limitation de vitesse.** Suite à un comptage de véhicules effectué en février-mars 2004, le représentant du **Conseil général** n'a **pas souhaité** matérialiser les limitations de vitesse pourtant réclamées par les riverains et les élus...

**Accès du lotissement de Ti Ménez Kerhuel : problème**

**de visibilité.** Le Maire de Plomelin a demandé que soit étudiée par le Conseil général la mise en place de panneaux de signalisation destinés à attirer l'attention des usagers de la R.D. 20.

**Arrêt de bus de Pen Ménez / Kerhuel.** Le Conseil général étudie la réalisation de l'**accotement** pour le cheminement des piétons se rendant à l'arrêt de bus.

### LE RESEAU DE BUS EN LIGNE

Les QUB, transports en commun de l'agglomération quimpéroise, ont ouvert le **site Internet [www.qub.fr](http://www.qub.fr)** pour mieux informer le public. Il contient **tous les renseignements pratiques** sur les horaires des lignes, la gamme de titres de transport, les services complémentaires. On peut également télécharger les plans du réseau ou laisser un message.

### LE SPANC ARRIVE

Quimper Communauté met en place son Service public

d'assainissement non collectif (SPANC). Les foyers non raccordés au tout à l'égout doivent disposer d'une installation d'assainissement individuel (fosse septique). Un **contrôle des installations**, prévu par la loi, sera réalisé **à partir du mois de novembre** par une société privée. Une réunion d'information a eu lieu le jeudi 21 octobre à la salle socioculturelle.

### LOCAL DISPONIBLE AU BOURG

**A louer ou à vendre** au centre-bourg de Plomelin, local de 35,36 m<sup>2</sup> à usage de commerce ou de service. Disponible à partir du 1er janvier 2005. S'adresser à la mairie.

### CHAT PERDU SANS COLLIER

Perdu à Verouri Nevez, chat persan blanc, un an, puce électronique dans l'oreille. S'adresser à M. Jacques DEROUET, tél. 02 98 52 53 43.

## LES CONSIGNES DU MOIS

### ARRETS DE BUS : RALENTISSEZ !

Les automobilistes doivent ralentir aux arrêts de bus. Récemment, à l'arrêt de hent Ti Menhir, une fillette a failli être renversée par une voiture alors qu'elle traversait la route après être descendue du bus.

### STATIONNEMENT PRES DE L'ECOLE PUBLIQUE

Il est demandé aux parents d'élèves de se garer sur les

parkings et non sous les panneaux de stationnement interdit.

### DECHETTERIE DE KERBERNEZ

Les vieux ordinateurs et les téléviseurs ne sont **pas acceptés**. Ce genre de matériel est à déposer dans les déchetteries de Quimper Communauté.

## LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

### LES ECHOS DE LA RAQUETTE

La saison de tennis de table a démarré depuis un mois. Il n'a pas été facile de former les équipes engagées : trois bons éléments ayant choisi de participer au championnat corpo et des jeunes étant retenus par leurs études à Brest, Lorient ou Rennes. L'équipe première, championne du Finistère de D 2 la saison passée, joue en D 1. Son objectif est le maintien. Les deuxièmes et troisièmes équipes jouent en Départementale 3. Les trois autres équipes sont en Départementale 4. Rappelons qu'il est encore temps de signer une licence (contact au 02 98 94 02 51).

L'entraîneur professionnel Manu PALUD s'occupe des jeunes le mercredi, de 15h00 à 17h00, et des seniors un mardi sur deux, de 20h30 à 22h00. Les seniors s'entraînent le mercredi soir, de 19h00 à 22h00. Les retraités et ceux qui pratiquent pour le plaisir jouent le mardi à partir de 14h30.

Les écoliers bénéficient également d'une initiation au tennis de table. Le mardi et le vendredi, de 13h30 à 16h30, pour l'école publique et le jeudi pour l'école privée, aux mêmes horaires.

Le **54ème tournoi de la Raquette**, le plus vieux de France, se déroulera le **dimanche 31 octobre**, de 8h30 à 18h00, avec, comme chaque année, la participation des meilleurs pongistes bretons répartis en huit tableaux masculins et un tableau féminin. Le **jeudi 11 novembre**, auront lieu les **championnats du Finistère des vétérans** (à partir de 40 ans) avec huit tableaux (quatre masculins et quatre féminins) qui sont déterminés en fonction de l'âge.

Ces deux compétitions auront pour cadre la salle omnisports. Venez nombreux assister à de beaux matches (entrée gratuite).

### LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre du "**Mois du film documentaire 2004**", l'association organise **deux séances gratuites** à la salle socioculturelle. Vendredi 5 novembre, 20h30 : *Contre vents et marées*, de Christian LEJALE ; vendredi 19 novembre : *De l'autre côté de l'eau*, de Thierry COMPAIN. Les réalisateurs animeront un débat après chaque projection.

Les personnes qui souhaitent rejoindre les Amis de la bibliothèque peuvent se renseigner au 02 98 52 55 75 ou au 02 98 94 23 97. La cotisation annuelle est de 2 €.

**Rappel des heures d'ouverture de la bibliothèque.** Mardi et vendredi : 16h00-18h00 ; mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00 ; samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00 ; dimanche (permanence assurée par les bénévoles des Amis de la Bibliothèque) : 10h00-12h00.

### AMICALE LAIQUE : UN NOUVEAU BUREAU

Suite à l'assemblée générale du 3 octobre où la présidente Marie-Christine CROISSANT avait émis le souhait de ne pas se représenter, le nouveau conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau. Il se compose de : Noël LE DREZEN (président), Yvon TROADEC (vice-président), Annie GAIFFAS (secrétaire), Joël LANDURE (secrétaire adjoint), Anne KERAVEL (trésorière).

## LES PERSONNALITES PLOMELINOISES

### UN TABLEAU OFFERT A LA MAIRIE

Pierre MANIVEL, Le peintre plomelinois bien connu, vient d'offrir à la commune une de ses réalisations : un tableau représentant **la façade de la mairie**. La municipalité adresse un grand merci à Pierre MANIVEL.



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 31	<b>OCTOBRE 2004</b> Tournoi de tennis de table	Raquette – Salle socioculturelle
<b>Jeudi 4</b>	<b>NOVEMBRE 2004</b> <b>Ouverture de la supérette huit à 8</b>	
Vendredi 5	Documentaire	Amis de la bibliothèque - Salle socioculturelle
Samedi 6	Remise de prix des jardins fleuris	Mairie – Salle socioculturelle
Jeudi 11	Commémoration du 11 novembre 1918 Championnat de tennis de table	Raquette – Salle socioculturelle
Vendredi 12	Tournoi en salle	Foot corpo – Salle omnisports et accueil
Samedi 13	Repas	A.S.P. – Salle socioculturelle et accueil
Vendredi 19	Documentaire	Amis de la bibliothèque – Salle socioculturelle
Samedi 20	10 ans de l'Amicale laïque	Salle socioculturelle
Vendredi 26 – Dimanche 28	Théâtre	Syndicat d'élevage du pays bigouden Salle socioculturelle

## ETAT CIVIL

**Décès :** Catherine MOURRAIN, veuve QUINIOU, 90 ans, Le Coët ; Jean TOULLEC, 85 ans, hent Kerjos.

**Mariages :** Claudie PRAUD, Savigny-sur-Orge (91) et Pascal DOMENECH, Kergadiou.

**Naissances :** Kesia GELLA, Park Menn Meur ; Rose LE FLOCH, Kroas Kermel ; Théo LE HIR, Kerveo ; Tatiana OLLIVIER, Kerveo.



**La supérette**

**Station ouverte 24h/24h**

## INFORMATIONS PRATIQUES

<b>OUVERTURE DE LA MAIRIE</b>	<b>Du lundi au jeudi :</b> 8h00-12h00 ; 13h00-17h00	<b>Vendredi :</b> 8h00-12h00 ; 13h00-16h30	<b>Samedi (état-civil)</b> 9h00-12h00
-----------------------------------	--	---	--

### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Yves ROHOU, Maire : samedi de 9h00 à 12h00 (de préférence sur rendez-vous) ;
- Gildas GUIQUET, Adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement : mercredi de 10h00 à 12h00 ;
- Yvonne PETON, Adjointe chargée des affaires scolaires et du restaurant scolaire : jeudi de 10h00 à 12h00 ;
- Odette CATANZANO, Adjointe chargée des affaires sociales : mardi de 10h00 à 12h00 ;
- Alban LANLARD, Adjoint chargé des travaux : samedi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-Pierre ROYANT, Adjoint chargé de la culture et du sport : vendredi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-René GUELLEC, Adjoint chargé des affaires économiques : samedi de 10h00 à 12h00.

<b>OUVERTURE DE LA DECHETTERIE</b>	<b>Lundi – Mercredi – Vendredi :</b> 10h00-12h00 ; 16h00-18h00	<b>Samedi :</b> 9h00-12h00 ; 15h00-18h00
------------------------------------	---	---

**MEDECINS DE GARDE :** appeler le 15 (le centre assure la régulation).

**PHARMACIE :** ouverte lors des permanences des médecins plomelinois

**HORAIRE DES MESSES :** à 11h00 les deux premiers dimanches du mois ; à 9h30 les autres dimanches.

